

N° du film : 363459

Version : 3

2012-06-15
Entente/contrat :

Omertà

GENRE : Drame policier

RÉSUMÉ :

Pierre Gauthier, ancien enquêteur de la Sûreté nationale, est appelé en renfort dans le cadre d'une vaste intervention policière qui vise à neutraliser une fraude majeure organisée par un groupe criminel. Propriétaire d'une entreprise de sécurité spécialisée en technologies de pointe, Gauthier envoie Sophie, un de ses agents, infiltrer le réseau. Employée dans le restaurant de Steve Bélanger, un associé du chef de la mafia italienne, elle gagne tranquillement la confiance de Sam Cohen, impliqué dans la contrebande de faux lingots d'or. La mission de Sophie s'avère cependant de plus en plus risquée, car Cohen, un véritable psychopathe, est imprévisible.

MOTIFS :

Inspirée de la célèbre série télévisée du même nom, cette production mise sur la présence de personnalités populaires du monde artistique québécois qui interprètent des personnages clés de l'intrigue. La présence de certaines images de violence (passages à tabac, menaces, intimidations) parsème le récit qui respecte le traitement conventionnel du genre.

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATIONS : -

28 juin 2012

Service du classement

**Décision de la Régie du cinéma
relativement à la demande de révision de classement
de la bande-annonce du film *Omertà***

Le 9 décembre 2011, le Service du classement des films de la Régie du cinéma attribuait le classement « Général – déconseillé aux jeunes enfants » à la bande-annonce du film *Omertà*.

Le 12 décembre 2011, le distributeur Alliance Vivafilm inc. (« Alliance ») demandait, par écrit, la révision de cette décision afin qu'un classement « Visa général » soit attribué à la bande-annonce. À cette fin, une audition a été tenue le 16 décembre 2011, à Montréal, à laquelle participaient M^{mes} France Boucher, Izabel Grondin et Monique H. Messier, respectivement présidente et membres de la Régie. L'audition était précédée, le jour même, du visionnement de cette bande par les membres. À l'audition, « Alliance » était représentée par la vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives, M^e Catherine Mateu, ainsi que par M^e Cindy Bélanger, du cabinet d'avocats Heenan Blaikie. M^e Christine Bolduc agissait à titre de greffière.

Pour l'essentiel, le plaidoyer d'« Alliance » s'est fondé, d'une part, sur le fait qu'une bande-annonce est utilisée comme un outil de marketing et de mise en marché visant à intéresser un public cible à voir le film dont elle fait la promotion. À cette fin, la bande-annonce d'*Omertà* est constituée d'un montage de scènes plus ou moins décousues, qui a notamment pour but de présenter les grands noms du cinéma québécois interprétant les personnages du film. Le distributeur a également soutenu que le contenu y est suggéré plutôt que présenté de façon explicite. Ainsi, bien que l'on puisse deviner que la toile de fond du film est le milieu des gangsters et vaguement ressentir un certain climat menaçant, on n'y voit que très peu de scènes de violence ou de détails pénibles susceptibles de heurter un jeune auditoire. Le distributeur admettait cependant qu'il serait inapproprié de jumeler cette bande-annonce à des films destinés à un public d'enfants et a expliqué qu'elle accompagnerait plutôt des films pour un public plus âgé.

D'autre part, l'argumentation du distributeur s'est basée sur la comparaison avec d'autres bandes-annonces, déjà classées dans la catégorie « Visa général », dont il estime que l'impact sur le public sera différent de celui de la bande-annonce d'*Omertà*, jugée beaucoup moins violente. Ainsi, le distributeur a plaidé que les bandes-annonces des films *Mission Impossible : Ghost Protocol* et *Elite Squad : The Enemy Within*, toutes deux classées avec un « Visa général », comportent davantage de scènes de violence, avec explosions, cascades, complots, cris, accidents, fusillades et victimes se faisant abattre, le tout baignant

dans un réel climat de suspense et de tension.

Lors de l'examen initial de la bande-annonce par les professionnels de la Régie, le classement « Visa général » assorti de l'indication « Déconseillé aux jeunes enfants » lui a été attribué en raison de la présence conjuguée des éléments suivants : un aperçu d'un certain milieu de gangsters et de leurs pratiques, un climat de menace et une certaine violence, telle que l'exécution à bout portant d'une personne dans une voiture.

Après avoir visionné les deux bandes-annonces auxquelles les représentantes de « Alliance » ont fait référence, les membres de la Régie constatent que le contenu et les effets ne peuvent se comparer avec ceux de la bande-annonce d'*Omertà*, car ils sont de fait plus violents et plus réalistes dans leur traitement, particulièrement en ce qui concerne *Elite Squad : The Enemy Within*. Certes, la bande-annonce d'*Omertà* laisse planer un certain climat de tension et de violence, en raison, entre autres, de la brève évocation d'une scène de torture. Elle semble toutefois avoir pour principal objectif de présenter une galerie de personnages et de scènes du film, sans être plus explicite quant à son déroulement.

Cela dit, les membres de la Régie prennent acte de l'engagement de « Alliance » à faire tout en son pouvoir pour jumeler la bande-annonce d'*Omertà* à des films de même nature. À cet égard, le distributeur a reconnu ses responsabilités envers les jeunes spectateurs et, en conséquence, le fait qu'il doit demeurer sensible aux mandats d'information du public et de protection de la jeunesse qui sont au cœur de la mission de la Régie.

Pour les motifs invoqués ci-dessus, les membres de la Régie estiment qu'il est peu probable que la bande-annonce du film *Omertà* soit de nature à troubler un jeune public, habitué à ce type de spectacle, et révisent en conséquence leur décision pour lui attribuer le classement « Visa général ».

France Boucher, présidente de la Régie du cinéma
Monique H. Messier, membre de la Régie du cinéma
Izabel Grondin, membre de la Régie du cinéma

Montréal, le 16 janvier 2012

N° du film : 363459

Version : 1

2011-12-08
Entente/contrat :

Omertà (teaser)

GENRE : Gangsters

MOTIFS :

Ce bref montage d'images destiné à susciter l'intérêt pour la sortie du long métrage *Omertà* offre un aperçu d'un certain milieu de gangsters et de leurs pratiques. Comme le veut le genre, le montage campe un climat de menace et illustre une certaine violence, comme l'exécution à bout portant d'une personne dans une voiture. Pour ces raisons, le film risque de heurter la sensibilité des jeunes enfants.

CLASSEMENT : Visa général

INDICATION : Déconseillé aux jeunes enfants

9 décembre 2011

Service du classement